



Vous conduire au meilleur...

CAR SCHOOL : **L'auto-école connectée !** *(Toute l'auto-école dans votre smartphone)*

1.1 – LE PROCÉDE D'ÉVALUATION

• Évaluation de départ « EVAL+ PERMIS B ».

Procédure d'évaluation.

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation

(évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;

- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer

en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;

- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG,

c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;

- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées.

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire.

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.
Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

Questions

Critères évalués

1. CAPACITES DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES

a. Habiletés

Possession de permis autre
que le B ou permis B annulé

*Compétences de conduite et
de gestion de situations de
circulation.*

Utilisation d'engins à moteur
Autre que la voiture

*Compétences techniques et
situationnelles.*

b. Connaissances des procédures

Connaissances des procédures pour
Démarrer, s'arrêter, changer
de vitesse

*Compétences techniques et
situationnelles.*

2. CAPACITES DE COMPREHENSION ET DE TRAITEMENT

a. Compréhension et mémoire à long terme

b. Compréhension des situations

Utilisation d'un deux-roues motorisé
dans une situation de conduite

*Capacités de perception d'indices
Compréhension de
situations de circulation*

c. Connaissance de procédure de sécurité

Connaissances des règles de sécurité dans
une situation de conduite
(passage d'une intersection)

Connaissance d'une règle de sécurité.

d. Auto-évaluation sur les procédures

pour démarrer, s'arrêter, changer
de vitesse

*Capacité à s'auto-évaluer sur des
procédures de conduite.*

3. ASPECTS EMOTIONNELS ET AFFECTIFS.

a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage

Intérêt et attirance pour la conduite

*Apprentissage facilité par l'intérêt pour
la conduite*

b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire.

Plaisir à apprendre

Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.

Attirance pour la conduite

Émotion positive et valorisation

Peur de conduire

Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur

c. Réaction à l'échec

En situation d'apprentissage, quelle est la réaction face à l'échec

*État d'esprit positif: volonté de compréhension, persévérance
État d'esprit négatif: dévalorisation, fuite, critique de tiers.*

d. Image de soi, facilité à apprendre

Auto-évaluation sur la facilité d'apprentissage de la conduite

Capacité à s'auto-évaluer de manière juste

4. FACTEURS DE VOLONTÉ

a. Sentiment d'auto-efficacité

Satisfaction de sa situation Professionnelle et/ou de ses apprentissages

Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage

b. Motivation pour la formation à la conduite

Énoncé des raisons pour apprendre à conduire

Motivation à suivre une formation à la conduite.

c. Persévérance

Pratiques sportives ou culturelles anciennes et régulières

Implication volontaire et persévérance.

d. Implication, rythme d'apprentissage

Rythme d'apprentissage (fréquence souhaitée des cours de conduite)

Implication volontaire.

Les situations vidéos

Critères évalués

5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

a. Perception et sélection d'indices

S1, S2, S3, S4

Perception et sélection d'indices.

b. Prise en compte des indices

S5, S6, S7, S8

Compréhension de situation.

c. Prévision et anticipation

S9, S10, S11, S12

Capacité de prévision et d'anticipation.

d. Évaluation des distances et des vitesses
S13, S14

Capacité d'évaluation de distances et de vitesses

e. Prise de décision
S15, S16

Capacité décisionnelle.

f. Vision de l'espace
Q.45, Q.46, Q.47

*Capacité visuo-spatiale
Position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers*

Q.48, Q.49, Q.50

*Capacité visuo-spatiale dynamique
Évolution du véhicule dans l'espace*

g. Temps de réaction et de traitement
Temps de réponse moyen

Efficiencce du temps de réaction et de traitement Cognitif

Les situations photos

Critères évalués

6. CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

10 situations présentées
durant 4 secondes

*Exactitude ou erreur sur la prise d'information
Attention dirigée
Mémoire de travail*